



Votants : 73  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 14 septembre 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 septembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

### HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A HABITAT SUD DEUX-SEVRES ET A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 34 LOGEMENTS

#### **Titulaires présents :**

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY à Isabelle GODEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Dominique SIX, Gérard LABORDERIE à Didier DAVID, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Sophia MARC à Romain DUPEYROU, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christian BREMAUD, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jérôme BALOGÉ, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Marc THEBAULT

**Président de séance :** Claude ROULLEAU

**Secrétaire de séance :** Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180924-C64-09-2018-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2018  
Date de réception préfecture : 27/09/2018

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

#### HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A HABITAT SUD DEUX-SEVRES ET A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 34 LOGEMENTS

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant les modalités d'attributions de l'aide financière de la CAN pour l'adaptation du parc locatif social,

Considérant les demandes de subvention d'Habitat Sud Deux-Sèvres depuis juin 2018 pour l'adaptation de 11 logements à Niort,

Considérant la demande de subvention d'Immobilier Atlantic Aménagement du 6 juin 2018 pour l'adaptation de 23 logements sur 8 communes,

Afin de satisfaire le souhait de la majorité des ménages pour rester à domicile le plus longtemps possible et de prévenir le risque de saturation des structures et services spécialisés, la CAN a réservé une enveloppe de 330 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux organismes sociaux, au titre d'une action du PLH, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires du parc locatif social.

Le soutien financier de la CAN s'élève à 50 % du montant des travaux HT, plafonné à 3 000 € de travaux par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Logements adaptés	Logements à adapter	Subventions accordées	Enveloppe restante
<b>130</b>	<b>90</b>	<b>164 756 €</b>	<b>165 244 €</b>

Les nouveaux projets d'Habitat Sud Deux-Sèvres concernent la réhabilitation de **11 logements** sur la commune de Niort (cf tableau détaillé joint en annexe 1). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 44 003,62 € HT, Habitat Sud Deux-Sèvres sollicite la CAN pour un soutien financier global de **14 195,21 €**

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180924-C64-09-2018-DE Date de télétransmission : 27/09/2018 Date de réception préfecture : 27/09/2018
--

Les nouveaux projets d'Immobilier Atlantic Aménagement concernent la réhabilitation de **23 logements** répartis sur 8 communes (cf tableau détaillé joint en annexe 2). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 74 874,86 € HT, Immobilier Atlantic Aménagement sollicite la CAN pour un soutien financier global de **31 524,64 €**

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière de 14 195,21 € à Habitat Sud Deux-Sèvres pour l'adaptation de 11 logements locatifs sociaux,
- Attribuer une aide financière de 31 524,64 € à Immobilier Atlantic Aménagement pour l'adaptation de 23 logements locatifs sociaux,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal respectif par logement à Habitat Sud Deux-Sèvres et à Immobilier Atlantic Aménagement,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 73  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180924-C64-09-2018-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2018  
Date de réception préfecture : 27/09/2018

## ANNEXE 1

Logement	Adresse des opérations	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logt 1	152 route d'Aiffres (apprt n°01) - NIORT	HSDS	HSDS	771,79 €	385,90 €
Logt 2	25 rue Saint-Just (quartier du Fief Trochet) - NIORT	HSDS	HSDS	4 827,76 €	1 500,00 €
Logt 3	1 square Madame de Maintenon (apprt n°102) - NIORT	HSDS	HSDS	4 067,82 €	1 500,00 €
Logt 4	12 rue J. Siegfried (apprt n°104 - Quartier du Clou Bouchet) - NIORT	HSDS	HSDS	618,63 €	309,31 €
Logt 5	41 rue Mirabeau (quartier du Fief Trochet) - NIORT	HSDS	HSDS	4 663,16 €	1 500,00 €
Logt 6	43 rue du Grand Feu (apprt n°1) - NIORT	HSDS	HSDS	6 077,47 €	1 500,00 €
Logt 7	37 rue Mirabeau (quartier du Fief Trochet) - NIORT	HSDS	HSDS	4 998,78 €	1 500,00 €
Logt 8	10 rue B. Thimmonier (apprt n°4 - Quartier du Clou Bouchet) - NIORT	HSDS	HSDS	4 153,44 €	1 500,00 €
Logt 9	35 rue Mirabeau (quartier du Fief Trochet) - NIORT	HSDS	HSDS	4 256,17 €	1 500,00 €
Logt 10	13 rue Mirabeau (quartier du Fief Trochet) - NIORT	HSDS	HSDS	4 672,57 €	1 500,00 €
Logt 11	18 rue Viollet du Duc (quartier du Jaune) - NIORT	HSDS	HSDS	4 896,03 €	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>	-	-	-	<b>44 003,62 €</b>	<b>14 195,21 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20180924-C64-09-2018-DE  
 Date de télétransmission : 27/09/2018  
 Date de réception préfecture : 27/09/2018

## ANNEXE 2

### TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PREVISIONNELLES DE LA CAN

Logements	Adresses des opérations	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux TTC	Subvention CAN
Logement 1	120 rue Jean Bellin - AIFFRES	IAA	IAA	2 733,26 €	1 366,63 €
Logement 2	242 rue de Pissardant - AIFFRES	IAA	IAA	2 279,37 €	1 139,69 €
Logement 3	36 Impasse Lydia Litvak - AIFFRES	IAA	IAA	2 733,26 €	1 366,63 €
Logement 4	118 Impasse des Quatre Vents - AIFFRES	IAA	IAA	2 720,19 €	1 360,10 €
Logement 5	11 rue du Molindreau - CHAURAY	IAA	IAA	2 543,60 €	1 271,80 €
Logement 6	24 rue Chantemerle - CHAURAY	IAA	IAA	4 696,83 €	1 500,00 €
Logement 7	09 Impasse des Noyers - CHAURAY	IAA	IAA	3 185,67 €	1 500,00 €
Logement 8	11 rue Albert Prillaud - COULON	IAA	IAA	2 538,60 €	1 269,30 €
Logement 9	11 rue de la Niquière - COULON	IAA	IAA	2 474,32 €	1 237,16 €
Logement 10	15 rue de la Niquière - COULON	IAA	IAA	2 630,81 €	1 315,41 €
Logement 11	14 rue Albert Prillaud - COULON	IAA	IAA	3 297,73 €	1 500,00 €
Logement 12	02 rue des Charmilles - FORS	IAA	IAA	3 214,38 €	1 500,00 €
Logement 13	02 Les Tonnelles - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	2 767,04 €	1 383,52 €
Logement 14	05 rue René Gallé - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	4 233,46 €	1 500,00 €
Logement 15	09 route des Ponts des Oies - GERMOND-ROUVRE	IAA	IAA	2 286,34 €	1 143,17 €
Logement 16	39 rue Auguste Blanqui - NIORT	IAA	IAA	2 321,80 €	1 160,90 €
Logement 17	18 Impasse Saint-Symphorien (apprt n°08) - NIORT	IAA	IAA	3 450,48 €	1 500,00 €
Logement 18	54 rue Maurice Caillard (apprt n°3 613) - NIORT	IAA	IAA	4 716,21 €	1 500,00 €
Logement 19	69 rue de Télouze - NIORT	IAA	IAA	2 849,89 €	1 424,95 €
Logement 20	50 rue des Prés Faucher (apprt n°01) - NIORT	IAA	IAA	6 911,13 €	1 500,00 €
Logement 21	40 rue des Justices (apprt n°2 413) - NIORT	IAA	IAA	5 129,69 €	1 500,00 €
Logement 22	02 rue Edouard Herriot - NIORT	IAA	IAA	2 674,14 €	1 337,07 €
Logement 23	36 rue du Pont Picard - PRAHECQ	IAA	IAA	2 496,66 €	1 248,33 €
<b>TOTAL</b>	-	-	-	<b>74 874,86 €</b>	<b>31 524,64 €</b>

*NB : dans ces différents programmes de réhabilitation, les subventions communautaires portent sur les trois postes de travaux (minimum) suivants : remplacement de la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), travaux d'isolation et installation (ou remplacement) de systèmes de chauffage.*

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20180924-C64-09-2018-DE  
 Date de télétransmission : 27/09/2018  
 Date de réception préfecture : 27/09/2018